

Le désir de la forme

Autor(en): **Nemec, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **66 (1994)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE DÉSIR DE LA FORME

A propos de l'immeuble réalisé par Ugo Brunoni, au 13 rue de la Terrassière à Genève

D

ans le centre de Genève, immeuble d'habitation, de bureaux et de commerces avec places de stationnement au sous-sol, et très bien desservi par les transports publics.

604 m² de surfaces commerciales; 224 m² de bureaux; 15 logements de 2, 3, 4, 5, 6 et 7 pièces.

Murs porteurs, dalles de toiture et planchers en béton armé; façades légères avec isolation extérieure recouvertes de plaques de pierre noire et d'aluminium; couverture en zinc-titane; escaliers en pierre naturelle; revêtements des murs en plâtre peint à la dispersion blanche; revêtements des sols dans les appartements et bureaux en parquet lamellé collé et en carrelage dans les pièces d'eau, dans les locaux commerciaux au choix selon gré du preneur....

Tel aurait pu être le libellé d'une fiche technique à usage publicitaire dans une revue immobilière spécialisée pour l'immeuble conçu et réalisé par l'architecte Ugo Brunoni en plein centre de l'ancien faubourg de la Terrassière. Quartier composite avec des immeubles locatifs des années 60 et 80 jouxtant des immeubles de rapport du siècle passé, aujourd'hui en état de décomposition avancée, et côtoyant un assemblage hétéroclite de petites maisons, dont on a tenté de préser-



Volume sur cour (Photo Michel Nemeč)

ver et de reconstituer l'image pittoresque de leur vocation artisanale de jadis. Toutefois si l'atmosphère animée et populaire d'ateliers artisanaux, d'échoppes et épiceries a désormais disparu, le quotidien affairé du quartier demeure. Sur la rue de la Terrassière et dans les ruelles adjacentes, une multitude de restaurants, de boutiques de mode, d'appareils ménagers et électroniques, de magasins de motos et autres tabacs, kiosques à journaux et arcades de BD attirent leur lot quotidien de clients ordinaires.

LE PROCESSUS DE SUBSTITUTION

En se substituant à l'ancien immeuble sis sur la parcelle No 417, l'immeuble de Ugo Brunoni participe au processus diffus et permanent de reconstruction de la ville sur elle-même. Processus qui sur une période plus au moins longue peut modifier, parfois radicalement, l'image de notre environnement urbain. Cela pourtant sans jamais véritablement remettre en cause la configuration de la morphologie urbaine.

Car ici comme ailleurs dans des circonstances similaires, les possibili-

tés de renouvellement de la forme urbaine sont largement tributaires de l'effet régulateur des normes et des prescriptions métriques de la police des constructions, qui, compte tenu de la taille relativement réduite de la parcelle, déterminent rapidement les droits à bâtir et les contours du gabarit potentiel de la future construction. Contours d'ailleurs très rarement démentis, rente foncière et plan financier obligent.

En effet avec son implantation en front de rue et mitoyen à l'immeuble voisin, avec son emprise au sol qui suit scrupuleusement les contours de la parcelle, l'immeuble ne fait qu'appliquer les principes d'agrégation et les modes d'occupation du sol du tissu environnant. De même, l'énoncé programmatique n'échappera pas à l'influence déterminante du cadre légal: commerce 16%, bureaux 14 %, logement 70%.

De fait, avec toute une série de paramètres urbanistiques largement prédéterminés, la "liberté" projectuelle semble avoir été circonscrite à l'intérieur du champ plus étroitement architectural. Mais quels étaient alors les enjeux projectuels de cet immeuble ?

FICHE TECHNIQUE

Maitre de l'ouvrage : J. Rocchat, D. Gaon, S.Hanein – p.a. Granada

Architecte et direction des travaux : Ugo Brunoni, Arch. AGA-SIA-FAS

Collaborateur : Olivier Mesple

Début du projet : 1989

Fin des travaux : 1994

Les objectifs et les enjeux de l'atelier Brunoni semblent désormais clairement identifiables: comment et à travers quels dispositifs distributifs, structurels et constructifs, et avec quels moyens expressifs assurer la synergie entre l'exigence d'une densité maximale, la contrainte d'une diversité fonctionnelle et typologique d'une part et d'autre part la volonté de renouvellement des conditions de l'habitat, sans oublier le poids souvent déterminant du désir, celui de la forme ? Le parti adopté par l'atelier de Hugo Brunoni semble clair. C'est dans la tradition des « modernes » qu'il puisera l'inspiration et les références.

LE DÉSIR DE LA FORME

Le désir de la forme devient ici d'abord la recherche d'une plastique des volumes: à l'arrière, socle semi-enterré dont l'oblique des arêtes inférieures accuse les lignes de pente du terrain et dont les faces verticales projettent dans l'espace les contours de la parcelle. Au-des-

Vue depuis la rue (Photo Michel Nemeč)



sus, « la cour », désormais terrasse suspendue au-dessus des ruelles avoisinantes, prise entre le prisme élancé de la cage d'escalier et le volume dominant du corps principal du bâtiment. Et, en son sommet, le vide ombragé d'une loggia géante recouverte de la masse plongeante du demi-cylindre métallisé de l'attique.

Sur le devant, un prisme en aluminium de deux niveaux, en porte-à-faux sur la rue, emmerge du plan de la façade qui, lui-même en saillie par rapport à l'alignement de l'immeuble voisin, est en surplomb au-dessus du trottoir et des pans vitrés des arcades commerciales sur la rue de la Terrassière.

L'enveloppe lisse du bardage fin en plaques de pierre et d'aluminium accuse avec netteté les contours des volumes et renforce l'effet plastique de l'ensemble. Netteté des volumes que seules « perturbent » les lignes horizontales des bandeaux en aluminium, qui, sur la rue de la Terrassière, et sur la rue de la Chapelle reprennent la traditionnelle expression de la stratification des niveaux.

La recherche formelle est autant perceptible dans le choix des matériaux que dans la conception attentive et l'exécution minutieuse des détails de construction et des aménagements intérieurs. Tels le choix d'une tôle de bardage en aluminium finement ondulé, les fins meneaux et autres menuiseries extérieures en aluminium, ainsi que le lambris ajouré du hall d'entrée.

RATIONALITÉ TYPOLOGIQUE ET DISTRIBUTIVE

La distribution par coursives et le logement en duplex restent emblématiques des recherches architecturales en matière de logement collectif entrepris dès les années 20 et poursuivis dans les années 50. L'adoption aujourd'hui de tels dispositifs témoigne de l'influence persistante de ces recherches sur la production contemporaine. Influence dont Hugo Brunoni revendique l'actualité.

Toutefois ce qui nous semble important ici est de tenter de saisir dans quelle mesure leur réemploi a permis de répondre à la fois à l'exigence d'une rationalité spatiale et à la variété typologique et fonctionnelle du programme.

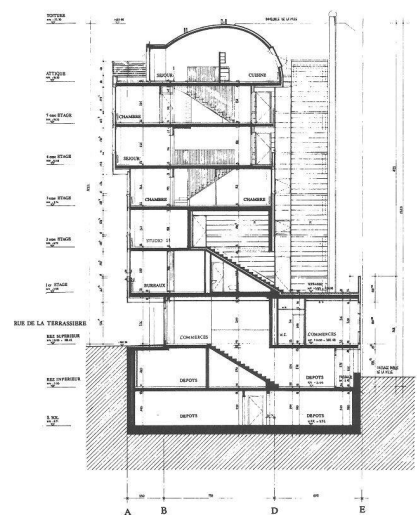
Face aux contraintes de rationali-

sation de l'espace, l'adoption d'une distribution par terrasse et coursives, accessibles latéralement depuis l'unique cage d'escalier, permet de dégager une surface utile unitaire et homogène dont la partition résultera de la recherche des dimensions optimales de l'unité typologique de base. Celle-ci, tel un élément modulaire, va générer le parti structurel. La répétition de telles unités permet ainsi une exploitation optimale de la longueur utile de l'immeuble.

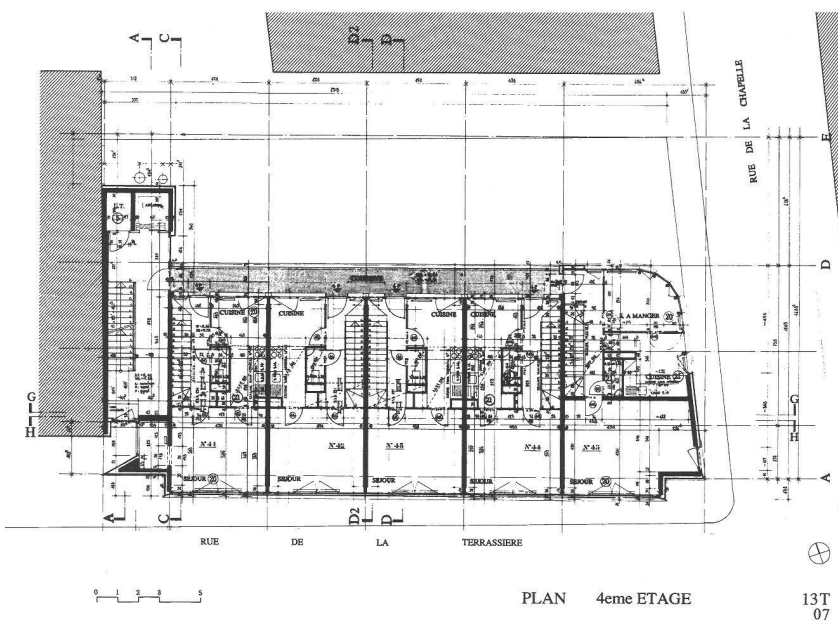
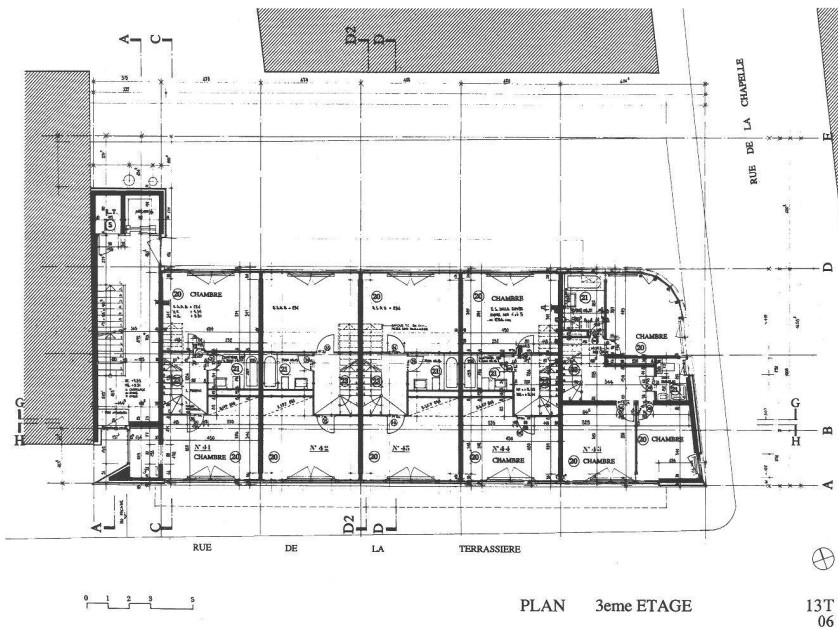
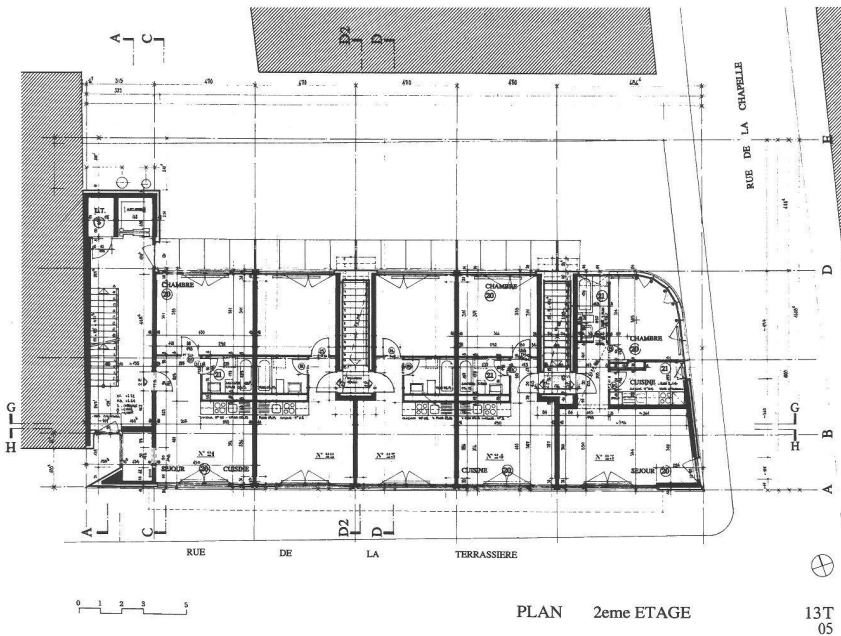
L'espace traversant Nord-Sud de 4.50m de large et d'environ 9.30m de profond est l'unité qui déterminera le potentiel typologique du projet. Simple, elle comprend deux pièces presque identiques, d'environ 17m², disposées sur les fronts de façade opposés, de part et d'autre d'un noyau de services central (salle de bains et bloc cuisine). Dédoublée par superposition, l'unité offre un logement de 4 pièces dont la répartition verticale des fonctions jour/nuit assure la privacité des pièces « nuit » situées en principe au-dessus ou au-dessous de la coursive d'accès. Principe auquel toutefois dérogeant, avec leurs entrées au niveaux des chambres, les duplex situés au sommet de l'immeuble. Néanmoins ce que ces quelques logements concèdent au niveau de leur qualité de privacité, trouve une compensation dans la position privilégiée des espaces de séjour. Ainsi au sommet de l'immeuble, ils profitent des prolongements qu'offrent les larges terrasses juchées au dessus de la crête des toits des immeubles avoisinants.

Par ailleurs, avec le choix d'une dis-

Coupe transversale



Ci-contre, plans des 2^e, 3^e et 4^e étages



tribution par terrasse et coursives situées sur l'arrière de l'immeuble, le projet offre aux habitants une série d'espaces collectifs et de prolongements extérieurs des logements et des bureaux qui, à l'abri des nuisances de la rue, enrichissent le potentiel de pratiques sociales. De ce fait, le projet restitue des espaces de convivialité, qui, lors d'opérations similaires, ont souvent été les premières victimes du processus de densification et de rénovation urbaine.

Ainsi, avec les qualités fonctionnelles et spatiales qu'offre cette réalisation, l'atelier Brunoni démontre que le parti adopté constitue une réponse rationnelle de qualité, adaptée aux contraintes du lieu, aux exigences d'une densité maximale et aux contraintes programmatiques qu'engendrent aujourd'hui les opérations de cette nature.

PLANIFICATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Toutefois, ces qualités ne doivent pas en cacher d'autres tout aussi importantes. En effet, avec ses commerces, ses bureaux et ses logements aux loyers à la pièce de 260 frs par mois, cette réalisation contribue aussi à préserver la substance socio-économique du quartier, qui est l'un des objectifs recherchés par les prescriptions du Plan d'utilisation du sol et de la Loi sur les démolitions et rénovation. Tels des outils d'une planification sociale et économique, ces prescriptions contribuent à façonner la morphologie sociale et économique de la ville. Ainsi et dans le cas présent, l'apparente absence d'un renouvellement de la forme urbaine n'implique pas nécessairement un abandon des préoccupations urbanistiques.

Michel Nemec, ITHA